

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 09 JANVIER 2025

**Délibération n°2025.01.004.B**  
**Adhésion à l'association Prom'haies**

**LE NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 27 décembre 2024

**Secrétaire de Séance:** Hassane ZIAT

Membres en exercice: **26**  
Nombre de présents: **19**  
Nombre de pouvoirs: **3**  
Nombre d'excusés: **4**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir :**

Gérard DESAPHY à Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à François ELIE,

**Excusé(s):**

Eric BIOJOUT, Monique CHIRON, Pascal MONIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250109-2025\_01\_04B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2025  
Publication : 13/01/2025

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.01.004.B**

Rapporteur : Madame MOUFFLET

**ADHESION A L'ASSOCIATION PROM'HAIES**

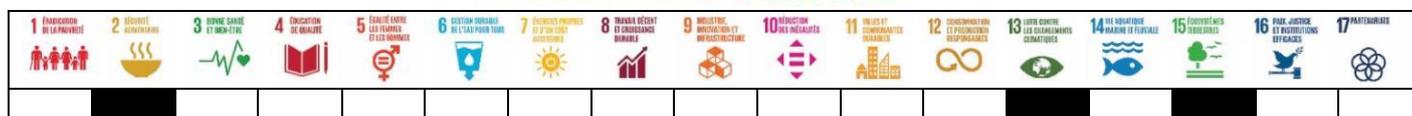
**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Enjeux : [20203 -2) ACCOMPAGNEMENT VERS L'AGROECOLOGIE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 2 : promouvoir une agriculture durable
- ODD 13 : adaptation au changement climatique
- ODD 15 : protéger la biodiversité et prévenir la dégradation des sols

Créée en 1989, Prom'Haies est une association de terrain issue de la mobilisation d'habitants soucieux du devenir de leur campagne. Son projet associatif s'intitule « **Agir en faveur de la haie et de l'arbre champêtre** ».

Avec plus de vingt-cinq ans d'expérience et plus d'1 700 000 arbres plantés par son intermédiaire, Prom'Haies est devenue une référence au niveau régional en matière de haies et d'arbres champêtres. Elle ambitionne d'être leur porte-parole et l'animateur des politiques, dispositifs et actions en leur faveur.

En partenariat avec les collectivités locales, les acteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la forêt, de l'éducation à l'environnement, de l'enseignement agricole, elle accompagne les porteurs de projets.

L'association agit au quotidien, elle est un creuset où se rencontrent innovations et expérimentations, tant pour la méthodologie d'opération en faveur de l'arbre dans le paysage, que pour des itinéraires techniques de plantation et de gestion.

GrandAngoulême soutient l'enjeu du changement des pratiques vers l'agroécologie à travers son Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable. Récemment, une fiche action portant sur le développement des infrastructures agroécologiques sur le territoire a été identifiée au sein du Plan Climat-Air-Energie Territorial. Un dispositif expérimental de zones d'accélération en agroécologie sera prochainement testé sur le territoire, en lien avec une pluralité d'acteurs locaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250109-2025\_01\_04B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2025  
Publication : 13/01/2025

L'adhésion à Prom'haies Nouvelle-Aquitaine permettra à GrandAngoulême de bénéficier d'une prestation d'accompagnement personnalisée pour mettre en œuvre ces zones d'accélération.

Vu, la délibération n°2018.10.379 approuvant l'accord-cadre de coopération du Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable 2018-2028.

Vu, la délibération cadre n°2020.12.414 portant sur la poursuite de la stratégie agricole et alimentaire.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion de GrandAngoulême à l'association Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine et le versement d'une cotisation annuelle qui s'élève, à titre indicatif pour l'année 2025, à 250 €.

<b>Pour : 22</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---